



Fédération
Française
du Sport
Adapté



CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA LUTTE ADAPTÉE



18 Mai 2024
9h - 18h

Gymnase Jean DAVESNE
SOISSONS (02)

Entrée gratuite
Buvette sur place

Avec le parrainage du

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES



Sommaire

Mot d'accueil	3
Bienvenue à SOISSONS	4
Venir à SOISSONS.....	5
Comité d'organisation local	6
Programme prévisionnel.....	7
Informations générales.....	8
Précisions techniques	10
FICHE ASSOCIATION.....	13
Demande de dérogation individuelle.....	17
Fiche récapitulative.....	18
Plan d'accès	19
Liste des hébergements.....	20
Partenaires institutionnels.....	21
Partenaire principal FFSA.....	21
Partenaires locaux	21



Mot d'accueil



**Chers sportifs,
Chers encadrants,
Chers accompagnateurs, parents et supporters**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA LUTTE ADAPTEE
à SOISSONS – 02200
les 17 et 18 MAI 2024.**



Le CLUB DE LUTTE DE BELLEU/SOISSONS est heureux de vous recevoir, à quelques semaines des Jeux Olympiques et Paralympiques. Nous allons faire de ce championnat, un moment festif.

L'équipe des bénévoles du club vous attend nombreux au **Gymnase Jean DAVESNE de SOISSONS**.

Je remercie par avance, la ville de SOISSONS, de BELLEU, de VILLENEUVE St Germain et tous nos partenaires qui répondent présents pour accueillir cet événement.

Comme en 2019, où nous avons déjà eu l'honneur de vous accueillir, toutes les personnes engagées dans l'organisation de cette rencontre nationale, œuvrent pour faire de ce week-end sportif, un événement.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Sportivement.



Freddy LECAUX

Président du COL

Bienvenue à SOISSONS



Nous sommes en 486. Augusta Suessionum, fondée vers 20 avant J.-C. dans un méandre de l'Aisne, entre par la grande porte dans les livres d'histoire. Car grâce à Grégoire de Tours qui l'évoque dans son Histoire des Francs chacun connaît le fameux vase de Soissons... Clovis bat Syagrius et décide de s'implanter à Soissons.

Sans doute parce que la ville possède une ceinture de remparts édifiés pour résister aux invasions dites barbares, également une belle parure monumentale. En témoigne, le théâtre antique, méconnu aujourd'hui, mais dont les dimensions en feraient l'un des plus vastes de toute la Gaule.

En 1175, débute le chantier de la cathédrale actuelle. La prise de la ville des Huguenots en 1567 entraîne d'importants dommages sur le patrimoine religieux mais comme toujours Soissons se relève. Le XVII^e siècle constitue, notamment sous l'impulsion de l'évêque Simon Legras qui sacre Louis XIV en 1653, un nouvel âge d'or artistique. La Révolution fait disparaître plusieurs des six abbayes que comptait Soissons.

A la fin du XIX^e siècle, l'enceinte urbaine des années 1550 disparaît et cède la place aux boulevards de circulation.

La valorisation du cœur de ville, reconversion du parc Gouraud, mise en tourisme affirmée du site d'abbaye Saint-Jean-des-Vignes, l'histoire de Soissons s'écrit au présent.

Depuis fort longtemps, les terres fertiles du Soissonnais produisent des légumes de qualité. Cela fait plus de deux siècles que l'on mentionne l'existence d'un fameux haricot autour de la ville de Soissons.



Abbaye St Jean des Vignes - SOISSONS

Venir à SOISSONS



GYMNASE JEAN DAVESNE

13 RUE BARA
02200 SOISSONS

En voiture

Autoroute : sortie LAON à 36 kms
 Sortie ST QUENTIN 70 kms

En train/TGV

*) GARE de SOISSONS, ligne PARIS/SOISSONS

En avion

*) ROISSY 72 kms
*) ORLY 121 kms

Comité d'organisation local

Président du COL
Monsieur FREDDY LECAUX
CLUB DE LUTTE BELLEU/SOISSONS
lutteadapteebelleu02@gmail.com

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Chloe STRAMANDINO lutteadapteebelleu02@gmail.com
Secrétaire général	Brigitte FIEVRE
Commission Coordination / Logistique	Yanis RUAUX / Oriane CHEVREAU
Commission Sportive	Steve STRAMANDINO stram.steve@mail.com 06.22.19.73.82
Commission Médicale	Steve STRAMANDINO
Commission Restauration	Brigitte FIEVRE
Commission Partenariats / Hébergement	Freddy LECAUX
Commission Communication	Ambre CHEVREAU / Yanis RUAUX
Commission Animation / Bénévolat	Karine CAPPIGNY
Commission Développement Durable	Oriane CHEVREAU
Cadre technique national LUTTE	Alexandre STEUX alexandre.steux@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat	Alexandre Steux alexandre.steux@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale LUTTE	Alexandre BORG Alexandre_borg@yahoo.fr



COL France PARA LUTTE ADAPTEE 2024

CLUB DE LUTTE BELLEU/SOISSONS
03 RUE LEDOUX
lutteadapteebelleu02@gmail.com
06.22.19.73.82

Programme prévisionnel

Vendredi 17 MAI 2024

Au gymnase Jean DAVESNE

14h00 - 18h00	Accueil des délégations sportive et remise des cadeaux de bienvenue
	Visite médicale et pesée
18h00 – 18h30	Réunion des entraineurs

Salle Socioculturelle de VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Avenue de REIMS



20h00 – 00h00	Soirée de GALA
---------------	----------------

Samedi 18 MAI 2024

Au gymnase J. DAVESNE

08h30 – 09h00	Echauffement collectif
09h00 - 09h30	Cérémonie d'ouverture
09h30 – 12h00	Compétition, sur 3 tapis
11h30 - 14h00	Repas sur place (plateau repas)
14h00 - 18h00	Poursuite de la compétition et remise des récompenses après chaque finale
À partir de 17h	Distribution des paniers repas

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 12 Avril 2024

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 17 mai 2024
dès 14h00
au GYMNASSE J.DAVESNE
02200 SOISSONS**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de la lutte en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Le vendredi 17 mai 2024

La soirée de gala aura lieu

**AU FOYER SOCIO CULTUREL
Avenue de REIMS
02200 VILLENEUVE ST GERMAIN**

Vous serez attendus dès 19h30 pour un repas servi à table, dans une ambiance musicale.

Le samedi 18 mai 2024 : (Possibilité de prendre le petit déjeuner sur place, dès 7 h 30)

Pour le repas du samedi midi : Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis entre 11h30 et 14h00 sur le lieu de la compétition.

Pour les paniers repas du samedi soir : ils seront distribués dès 17h00 sur le lieu de la compétition.

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para lutte adaptée 2024.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Défilé

Chaque club ou Association est encouragée à se présenter avec une bannière ou une flamme sur lequel sera indiqué son logo de club et sa ville ou département/région.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para lutte adaptée FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para lutte adaptée

Modalités d'inscription

Le championnat de France para lutte adaptée relève du règlement para lutte adaptée FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para lutte adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023-2024 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualitative**
Les résultats officiels de la compétition qualitative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 19 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN **para lutte adaptée** FFSA en charge de la partie informatique – José BOYER – joseboy@hotmail.com doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 12 AVRIL 2024**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **12 avril 2024**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para lutte adaptée** – Alexandre BORG - et le Cadre technique national de la discipline – **ALEXANDRE STEUX** – est programmée le :

Vendredi 17 mai 2024

A 18h00

Gymnase J.DAVESNE

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à alexandre_borg@yahoo.fr



Gymnase Jean DAVESNE - SOISSONS

Échauffement et compétition

Un échauffement collectif le samedi 18 mai 2024 à partir de 8h30 jusqu'à 9h

Équipements sportifs

La tenue rouge et bleue sont conseillées (maillot de lutte ou tenue short/maillot) et une paire de chaussures adaptée à la pratique de la lutte.

Catégories d'âge

Surclassement : Il est possible d'inscrire un sportif dans la catégorie immédiatement supérieure. Un certificat médical délivré par un médecin du sport sera exigé lors de l'inscription.

Catégories	Jeunes (-16 ans)	Juniors (-18 ans)	Séniors (18 ans et +)	Vétérans (35 ans et +)
2023- 2024	2010 à 2008	2007 à 2006	2005 et avant	1988 et avant

Catégories de poids

Jeunes (- 16 ans)		Juniors, Séniors et Vétérans	
FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN
-35 kg	-35 kg	-45 kg	-45 kg
-40 kg	-40 kg	-50 kg	-50 kg
-45 kg	-45 kg	-55 kg	-55 kg
-50 kg	-50 kg	-60 kg	-60 kg
-55 kg	-55 kg	-70 kg	-70 kg
-60 kg	-60 kg	-80 kg	-80 kg
-65 kg	-65 kg	-90 kg	-90 kg
-70 kg	-70 kg	+90 kg	+90 kg
-80 kg	-80 kg		
+80 kg	+80 kg		

FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **12 AVRIL 2024**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

CLUB DE LUTTE BELLEU/SOISSONS

COL France PARA LUTTE ADAPTEE 2024

03 RUE LEDOUX

lutteadapteebelleu02@gmail.com 06.22.19.73.82

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/ PERS	NOMBRE	MONTANT	
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €		...€	
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	5 €		...€	
Repas de GALA du vendredi 17 mai 2024	20 €		...€	
Petit déjeuner du samedi 18 mai 2024 (1 boisson chaude, 1 verre de jus de fruit, une viennoiserie et 1 fruit)	5 €		...€	
Repas du samedi 18 mai 2024 MIDI (plateau repas : entrée, plat, dessert, boisson)	15 €		...€	
Panier repas du samedi 18 mai 2024 SOIR (sandwich, boisson, compote, chips, barre chocolatée)	8 €		...€	
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL	...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CLUB DE LUTTE BELLEU/SOISSONS – COL 2024**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de euros

N° de chèque :

de la banque :

Date

Signature

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Alain DEJEAN – Alain.Dejean@sportadapte.fr

Je soussigné(e) M./M^{me}..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para lutte adaptée 2024** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

CLUB DE LUTTE BELLEU/SOISSONS
COL France PARA LUTTE ADAPTEE 2024
03 RUE LEDOUX
lutteadapteebelleu02@gmail.com
06.22.19.73.82

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 12 AVRIL 2024 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

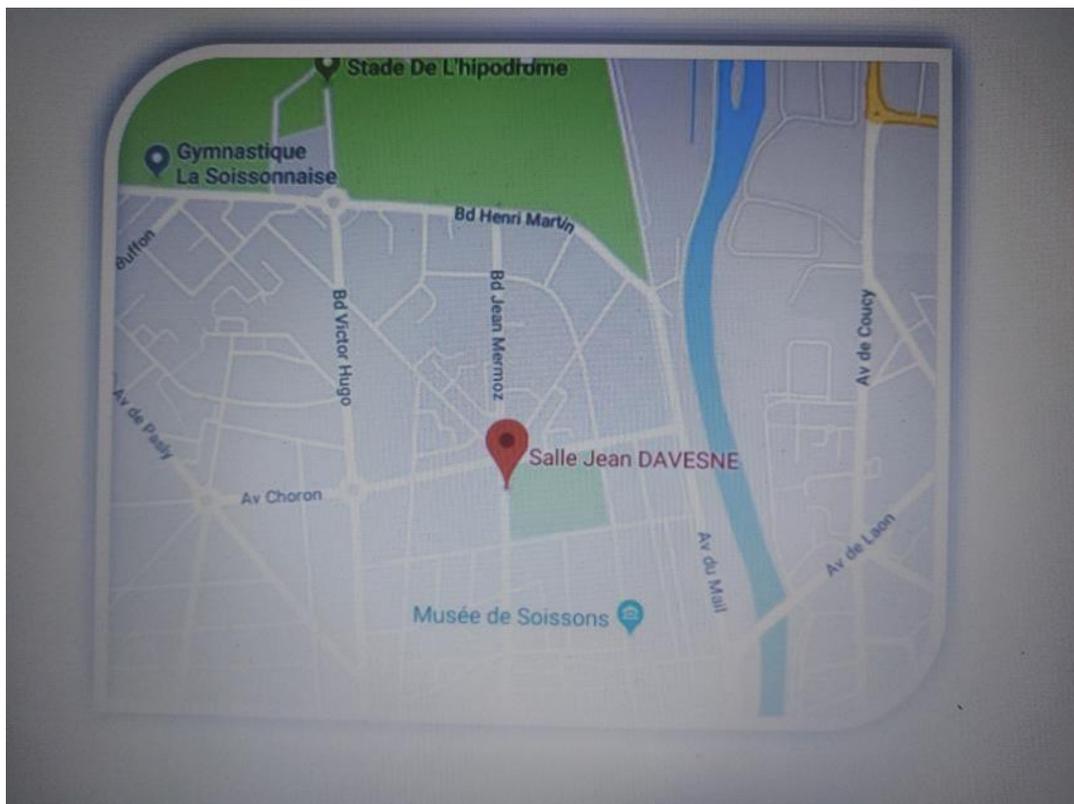
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
IBIS SOISSONS Rue Jacques BREL 02200 SOISSONS 03.65.61.05.10	48 chambres doubles	65 euros	2
KYRIAD DIRECT Rue Jacques BREL 02200 SOISSONS 03.23.73.28.28	47 chambres dont 22 simples et 25 doubles	59 euros	2
LE TERMINUS Avenue de la gare 02200 SOISSONS	Pas sûr d'être en capacité d'accueillir	65 euros	2
BEST WESTERN 62 bld Jeanne d'Arc 02200 SOISSONS 03.60.71.40.00	30 chambres simples doubles et/ou triples	91 euros	40
1ere CLASSE SOISSONS Rue Jacques BREL 02200 SOISSONS	41 chambres doubles	Cf site ou prendre contact	35
BONANITE 41 rte de Vivieres 0200 VILLERS COTTERETS 03.23.96.26.80	48 chambres	Cf site ou prendre contact	23
Le RALLYE 10 bld de strasbourg 02200 SOISSONS 03.23.53.00.47		Cf site ou prendre contact	1
IBIS LAON Av G Pompidou 02000 LAON	40 chambres double	Cf site ou prendre contact	35
KYRIAD LAON		Cf site ou prendre contact	35
KYRIAD DIRECT LAON Rue Nicolas APPERT 02000 LAON 03.23.23.15.05	47 chambres	Cf site	35
1ere CLASSE LAON Rue Nicolas APPERT 02000 LAON 02.23.23.03.02	40 chambres	Cf site	35



Partenaires institutionnels

Avec le parrainage du



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

